



FNB REVENU FIXE

**FNB D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS
CANADIENNES ÉCHELONNÉES
6-10 ANS RBC**

Le 30 septembre 2020

Gestionnaire de portefeuille RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA)

Le conseil d'administration de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a approuvé ce rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds en date du 10 décembre 2020.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, son rendement futur, ses stratégies ou perspectives et les mesures que pourrait prendre le FNB. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « compter », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif » ainsi que les termes et expressions semblables désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur du fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant le FNB et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives au FNB en raison, notamment, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

La liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers gratuitement, sur demande, en appelant au 1 855 RBC-ETFS (722-3837), en nous écrivant à RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., C.P. 7500, succursale A, Toronto (Ontario) M5W 1P9 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du FNB.



Le 30 septembre 2020

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le FNB vise à offrir aux porteurs de parts une exposition au rendement d'un portefeuille diversifié d'obligations de sociétés canadiennes réparties dans cinq groupes dont les échéances s'échelonnent sur une période de six à dix ans, qui générera régulièrement un revenu tout en préservant le capital.

Le FNB obtiendra son exposition à des obligations de sociétés canadiennes principalement au moyen de placements dans un portefeuille de cinq sous-portefeuilles aux pondérations cibles et des durées jusqu'à l'échéance allant de six à dix ans. Les sous-portefeuilles peuvent ne pas respecter leurs pondérations cibles à l'occasion en raison des fluctuations du marché et aussi leur durée jusqu'à l'échéance en raison d'un manque possible d'obligations aux échéances voulues. L'exposition aux obligations est obtenue au moyen de placements directs dans des obligations de sociétés (et dans des obligations d'État en cas de manque d'obligations de société aux échéances voulues). Les obligations doivent répondre aux critères de sélection avant d'être considérées pour un sous-portefeuille. Chaque décision d'investir dans une obligation est fondée sur l'évaluation de RBC GMA concernant la durée jusqu'à l'échéance de chaque obligation, sa notation crédit, son rendement à l'échéance et sa duration, la diversification de l'émetteur ayant été prise en considération. Le gestionnaire de portefeuille prend en compte l'environnement, les enjeux sociaux et la gouvernance (ESG) lorsqu'ils jouent un rôle décisif dans les décisions de placement. La durée jusqu'à l'échéance de chaque sous-portefeuille s'inscrira dans une fourchette de six à dix ans. À la fin de chaque année, les parts du sous-portefeuille dont l'échéance est la plus rapprochée seront vendues, et le produit sera transféré dans un nouveau sous-portefeuille d'une durée de dix ans à l'échéance afin de conserver l'échelonnement de six à dix ans. Si les obligations à dix ans ne sont pas assez nombreuses pour une seule constitution, le fonds pourrait devoir passer graduellement d'obligations à cinq ans à des obligations à dix ans au fil du temps à mesure que l'offre d'obligations augmente.

Risque

Aucun changement important relatif au FNB n'a eu d'incidence significative sur le niveau de risque global de ce FNB au cours de la période considérée. Les risques liés aux placements dans le FNB et la pertinence de ce dernier pour les investisseurs demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus.

Résultats

La valeur liquidative du FNB s'élevait à 4 M\$ au 30 septembre 2020, comparativement à 3 M\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation est attribuable aux entrées de trésorerie nettes et au rendement des placements. Les données sur la valeur liquidative tiennent compte du changement de date de clôture de l'exercice du FNB.

Au cours du dernier exercice, les parts du FNB ont enregistré un gain de 9,4 %, ce qui est supérieur à la progression de 8,9 % pour l'indice de référence. Le rendement du FNB est calculé après déduction des frais et des charges, tandis que ceux de l'indice de référence et de l'indice général ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Les ratios des frais de gestion sont indiqués dans le tableau des Faits saillants financiers, et les rendements des FNB figurent sous Rendement passé.

Les obligations canadiennes ont enregistré des gains importants, leurs rendements ayant atteint des creux historiques en 2020 alors que la pandémie de COVID-19 a incité les grandes banques centrales et les responsables

politiques à prendre des mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent. La Banque du Canada a réduit son taux directeur de 1,5 point de pourcentage, à 0,25 %, afin de stabiliser le système financier et de protéger l'économie du ralentissement économique. Avant la fin de la période, les rendements canadiens avaient regagné un peu de terrain, mais sans beaucoup s'éloigner de leurs creux.

Les obligations de sociétés dont l'échéance est de six à dix ans ont enregistré leur rendement le plus important en au moins 10 ans, surclassant les obligations de sociétés à court terme. Toutefois, les obligations de sociétés ont moins bien fait que les obligations fédérales et les obligations provinciales assorties d'échéances similaires, les investisseurs ayant privilégié les valeurs refuges que sont les titres d'État après l'effondrement de l'économie provoqué par la pandémie. De manière générale, plus l'échéance était éloignée, plus le rendement était élevé. Les obligations des secteurs les plus durement touchés par l'impact économique de la pandémie, comme l'énergie et l'immobilier, ont affiché un piètre rendement, tandis que les obligations de sociétés des secteurs des services aux collectivités, des télécommunications et des infrastructures ont offert un rendement intéressant.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que toutes les grandes banques centrales maintiennent leurs taux directeurs inchangés au moins au cours des 12 prochains mois, sauf si la reprise économique progresse beaucoup plus rapidement que ce qu'il envisage. Avec l'atténuation de la pandémie, le gestionnaire de portefeuille pense qu'il serait raisonnable de prévoir une hausse des rendements par rapport à leurs niveaux actuels.

Les valorisations des obligations non gouvernementales sont plus attrayantes qu'à la fin de 2019, et il est possible que l'écart entre les rendements des obligations d'État et des obligations non gouvernementales diminue, ce qui serait de bon augure pour les perspectives économiques. Une réduction de l'offre d'obligations et l'appétit des investisseurs pour des rendements supérieurs favoriseront également les obligations de sociétés, de l'avis du gestionnaire de portefeuilles. La Banque du Canada a indiqué qu'elle pourrait faire descendre ses taux d'intérêt au-dessous de 0 % en cas de détérioration importante du contexte économique.

Le FNB sera dissous aux alentours du 27 novembre 2020. Préalablement à la dissolution, le FNB procédera volontairement à sa radiation de la cote de la Bourse de Toronto, son dernier jour de bourse devant tomber le ou vers le 25 novembre 2020.

La date de clôture de l'exercice des FNB gérés par RBC GMA (les « FNB RBC ») est passée du 31 décembre au 30 septembre. Ainsi, l'exercice 2020 pour les FNB RBC s'étend du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020. La modification de la date de clôture n'a aucune incidence sur la fin de l'année d'imposition des FNB RBC, qui demeure le 15 décembre ou le 31 décembre, selon le cas.

Opérations entre parties liées

Gestionnaire, fiduciaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale ») et le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. RBC GMA gère les activités quotidiennes du FNB, détient le titre de propriété à l'égard des biens du FNB pour le compte des porteurs de parts et lui fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille. Le FNB verse à RBC GMA des frais de gestion en contrepartie de ses services. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en un pourcentage de la valeur liquidative du FNB.



Le 30 septembre 2020

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis au FNB ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs parts achètent et vendent des parts de FNB libellées dans différentes monnaies. Le FNB a également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services au FNB dans le cours normal de leurs activités sont présentées ci-après.

Dépositaire et agent d'évaluation

Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI) est le dépositaire et l'agent d'évaluation du FNB; elle détient également l'actif du FNB et fournit à celui-ci des services d'administration. RBC SI perçoit des honoraires variables reposant sur la valeur des actifs sous garde et perçoit des honoraires fixes pour d'autres services d'évaluation et d'administration.

Courtier désigné

RBC GMA a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une société liée à RBC GMA, pour que celle-ci agisse à titre de courtier désigné et/ou de courtier autorisé pour le placement des parts du FNB, selon des modalités comparables à celles d'autres ententes conclues dans des conditions de concurrence normale au sein du secteur des FNB. Les principales modalités de l'entente sont présentées dans le prospectus du FNB.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où le FNB peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du FNB. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le FNB et l'agent de prêt de titres.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, le FNB s'est appuyé sur les instructions permanentes du Comité d'examen indépendant relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le Comité d'examen indépendant de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable du FNB; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA et iv) donner un résultat juste et raisonnable pour le FNB.



Le 30 septembre 2020

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à en comprendre la performance financière pour les cinq derniers exercices ou périodes écoulées depuis sa création. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du FNB.

Évolution de l'actif net par part (en dollars)

Pour l'exercice clos/ la période close	Actif net à l'ouverture	Augmentation (diminution) liée aux activités ¹				Distributions annuelles ²				Actif net à la clôture		
		Total des revenus (perte)	Total des charges	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) latents	Revenu (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Rembour- sement de capital			
30 sept. 2020³	20,47	0,48	(0,05)	(0,01)	1,05	1,47	(0,46)	—	—	(0,46)	21,92	
31 déc. 2019	19,64	0,66	(0,06)	0,89	0,66	2,15	(0,74)	—	—	(0,74)	20,47	
31 déc. 2018	20,03	0,66	(0,05)	(0,04)	(0,16)	0,41	(0,56)	—	—	(0,56)	19,64	
31 déc. 2017 ⁴	20,00 [†]	0,14	(0,01)	0,05	(0,04)	0,14	(0,12)	—	(0,04)	—	(0,16)	20,03

¹ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au cours de la période. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et de l'actif net par part à la clôture.

² Les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles du FNB ou sont versées en trésorerie, ou les deux.

³ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

⁴ Depuis le 8 septembre 2017.

[†] Valeur liquidative par part au moment du placement initial.

Ratios et données supplémentaires

Au	Valeur liquidative (en milliers de dollars)	Nombre de parts en circulation (en milliers)	Ratio des frais de gestion (%) ¹	Ratio des frais de gestion avant prise en charge (%) ¹	Ratio des frais d'opérations (%) ²	Taux de rotation du portefeuille (%) ³	Valeur liquidative par part (en dollars)	Cours de clôture du marché (en dollars)
30 sept. 2020⁴	4 385	200	0,28	0,28	—	48,11	21,92	21,88
31 déc. 2019	3 071	150	0,28	0,28	—	144,71	20,47	20,72
31 déc. 2018	13 750	700	0,28	0,28	—	31,11	19,64	19,58
31 déc. 2017 ⁵	3 004	150	0,29	0,29	—	129,53	20,03	19,99

¹ Le ratio des frais de gestion est fonction des charges directes facturées au FNB et de la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, s'il y a lieu, au cours de la période considérée, à l'exclusion des commissions et des autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. RBC GMA peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le ratio des frais de gestion tient compte de certaines charges d'exploitation absorbées ou prises en charge par RBC GMA, tandis que le ratio des frais de gestion avant prise en charge indique le ratio des frais de gestion avant cette renonciation ou cette prise en charge.

² Le ratio des frais d'opérations s'entend du total des commissions et des autres coûts de transactions et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

³ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB au cours de l'exercice visé sont importants et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB.

⁴ La date de clôture de l'exercice du FNB est passée du 31 décembre au 30 septembre en 2020; l'information présentée porte donc sur la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

⁵ Depuis le 8 septembre 2017.

Frais de gestion

RBC GMA est le gestionnaire, le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB. Les frais de gestion pour le FNB sont calculés selon le pourcentage annuel, avant TPS/TVH, sur la valeur liquidative quotidienne du FNB.

	Frais de gestion
FNB d'obligations de sociétés canadiennes échélonnées 6-10 ans RBC	0,25 %



Le 30 septembre 2020

RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement suppose que les distributions du FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du FNB, et que le rendement serait inférieur si les distributions n'étaient pas réinvesties. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution, ni des frais optionnels ou des impôts exigibles, qui auraient pour effet de le réduire. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement une indication de son rendement futur. Un fonds qui existe depuis plus de 10 ans ne peut présenter que le rendement des 10 dernières années.

Rendement annuel (%)

Le graphique à bandes illustre le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Il présente, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la clôture de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



Rendement annuel composé (%)

Le tableau présente le rendement annuel composé du FNB pour chaque période indiquée close le 30 septembre 2020, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada

	9 derniers mois	Dernière année	3 dernières années	5 dernières années	10 dernières années	Depuis la création
FNB	9,4	8,8	—	—	—	6,4
Indice de référence	8,9	8,7	—	—	—	6,5

Les rendements de l'indice de référence ou des indices généraux ne tiennent compte d'aucun coût de placement. Se reporter à l'analyse du rendement par la direction pour obtenir des précisions sur le rendement par rapport à ceux de l'indice de référence ou des indices généraux.

Les parts du FNB sont offertes aux porteurs de parts depuis le 19 octobre 2017.

Nous ne présentons pas la date de création des fonds offerts depuis plus de 10 ans.

Pour les exercices clos les 31 décembre et la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

DESCRIPTION DES INDICES

Indice des obligations de société à moyen terme FTSE Canada Cet indice mesure le rendement d'obligations de sociétés canadiennes dont la durée jusqu'à l'échéance est de cinq à dix ans et est un bon indicateur pour les placements dans des titres à revenu fixe à moyen terme.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

(compte tenu des produits dérivés, le cas échéant)

Au 30 septembre 2020

Répartition des placements

	% de la valeur liquidative
Obligations canadiennes	
Énergie	26,3
Finance	25,4
Infrastructures	15,7
Immobilier	13,5
Services de communication	11,5
Industrie	6,7
Autres éléments d'actif net	0,9

Les 25 principaux titres

	% de la valeur liquidative
Great-West Lifeco Inc., 3,337 %, 28 févr. 2028	3,7
Hydro One Inc., 3,020 %, 5 avr. 2029	3,7
Ontario Power Generation, Inc., 3,215 %, 8 avr. 2030	3,7
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,100 %, 2 févr. 2028	3,6
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, 2,730 %, 3 avr. 2029	3,2
Corporation immobilière OMERS, 3,244 %, 4 oct. 2027	3,1
Banque de Montréal, 2,700 %, 9 déc. 2026	3,0
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,620 %, 2 déc. 2026	2,9
La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 4 mars 2031	2,8
Enbridge Inc., 3,200 %, 8 juin 2027	2,6
Corporation immobilière OMERS, 3,628 %, 5 juin 2030	2,6
AIMCo Realty Investors LP, 3,043 %, 1 ^{er} juin 2028	2,5
Banque de Montréal, 3,190 %, 1 ^{er} mars 2028	2,3
AltaLink LP, 2,747 %, 29 mai 2026	2,3
Hydro One Inc., 2,160 %, 28 févr. 2030	2,2
Alectra Inc., 2,488 %, 17 mai 2027	2,1
bclIMC Realty Corp., 3,000 %, 31 mars 2027	2,0
Rogers Communications Inc., 3,250 %, 1 ^{er} mai 2029	2,0
Pipelines Enbridge Inc., 3,000 %, 10 août 2026	2,0
La Banque Toronto-Dominion, 3,060 %, 26 janv. 2032	2,0
Brookfield Property Finance ULC, 3,930 %, 15 janv. 2027	1,8
North West Redwater Partnership, 4,250 %, 1 ^{er} juin 2029	1,8
Shaw Communications Inc., 2,900 %, 9 déc. 2030	1,8
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 3,000 %, 8 févr. 2029	1,7
Pembina Pipeline Corp., 3,310 %, 1 ^{er} févr. 2030	1,6
25 principaux titres	63,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du FNB; une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.rbcgam.com/fr/ca.